

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

RN 151 - RD 7 et 45e - Chemin communal du Pont de la Batte
Aménagement et sécurisation du carrefour sur la Commune de La Chapelle Montlinard

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CHER

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Michel GOUTTEBESSIS - Directeur des routes

RCS / SIRET

2 2 1 | 8 0 0 | 0 1 4 | 0 0 0 0 1

Forme juridique

Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique n°6 : Infrastructures routières : Sous rubrique « a » : Construction de routes classées dans le domaine public routier	- Création de 50 mètres de chaussée pour le raccordement du Chemin communal du Pont de Batte sur la Route départementale n°7, - Elargissement d'un mètre environ de la RD 7 sur 80 mètres pour la réalisation d'un tourne à gauche, - Création d'un carrefour giratoire - Création d'un cheminement cycliste pour la Loire à vélo.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Sécurisation du carrefour entre la RN 151, les RD 7 et 45e et le Chemin communal du Pont de Batte sur la commune de la Chapelle Montlinard.

Le projet consiste à supprimer les accès de la voie communale à la route nationale en raccordant le chemin communal sur la route départementale n°7 où un tourne à gauche sera aménagé.

Ainsi, le carrefour actuellement à 5 branches n'en comprendra plus que 4 au final où un carrefour giratoire sera aménagé.

4.2 Objectifs du projet

Il s'agit de modifier le carrefour existant avec la RN 151, les RD 7 et 45e et le Chemin communal du Pont de Batte de la Chapelle Montlinard en restant dans l'emprise des voiries existantes.

Situé dans la partie Est de l'agglomération de La Chapelle Montlinard cet aménagement permettra :

- de réduire le nombre de branches du carrefour pour en améliorer les échanges pour y aménager un carrefour giratoire,
- d'améliorer la perception et la sécurité du carrefour,
- de gérer la circulation des cyclistes, en particulier ceux de la Loire à vélo.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux, sous circulation alternée sont prévus pour une période de 3 mois et comprennent :

- la dépose du mobilier urbain,
- les terrassements,
- l'assainissement et les bordures,
- les chaussées,
- les accotements et trottoirs
- les finitions et le marquage au sol.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Lorsque le carrefour sera aménagé :

- Le trafic du chemin communal du Pont de Batte représentant 300 véhicules par jour dont 3 poids lourds sera reporté sur la RD7. Le chemin communal n'aura plus d'accès direct à la RN151,
- Un cheminement cycliste (Loire à vélo) sera aménagé sur l'emprise routière.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à déclaration au titre de la police de l'eau et des milieux aquatiques. En effet, l'aménagement nécessite, sur la chaussée existante, un remblai de l'ordre de 800 m² dans le lit majeur de la Loire derrière les digues de levée.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Création de 50 mètres de chaussée pour le raccordement du Chemin communal du Pont de Batte sur la Route départementale n°7, - Elargissement d'un mètre environ de la RD 7 sur 80 mètres pour la réalisation d'un tourné à gauche, - Création d'un carrefour giratoire, - Création d'un cheminement cycliste pour la Loire à vélo, - Reprise des enrobés sur la totalité du carrefour.	Emprise du carrefour de 0,6 hectare (dont 0,42 de réfection de chaussée et 0,18 d'accotement) intégrant le carrefour actuel.

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Commune de La Chapelle Montlinard
Intersection de la route nationale n° 151, des départementales n°7 et n° 45e et du Chemin du Pont de Batte à l'Est de l'agglomération.

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 7° 10' 28 " 64N Lat. 0 3° 00' 29 " 65E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

[Empty text box for project details]

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La partie Nord du projet empiète légèrement sur la ZNIEFF1-240030988. Le projet est compris dans la ZNIEFF2-240031328. (voir annexe 6)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La partie Est du projet empiète en bordure de la réserve naturelle nationale FR3600127 – Val de Loire. (voir annexe 6)
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans la zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager de la Charité-sur-Loire.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il existe un Plan de Prévention des Risques Inondations du fleuve «Loire» - Val de la Charité dans le département du Cher approuvé par arrêté préfectoral le 11 juin 2020 sous le n° 2002-1-590 dans la Commune de La Chapelle Montlinard.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé à 400m du pont en pierres desservant la Charité-sur-Loire. Ce pont est inscrit au titre des monuments historiques depuis 2003.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La partie Nord-Est du projet empiète légèrement sur le site Natura 2000 directive Habitats FR2400522. Le site Natura 2000 directive Oiseaux FR2610004 est en limite du projet. (Voir annexe 6)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport de matériaux pour les remblais (700m3) et de la couche de forme (100m3)
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La partie Nord-Est du projet empiète légèrement sur le site Natura 2000 directive Habitats FR2400522. Le site Natura 2000 directive Oiseaux FR2610004 est en limite du projet. (Voir annexe 6)
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aménagement sera réalisé dans les emprises routières existantes délimitées par les accotements.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans le périmètre du plan de prévention du fleuve « Loire ».
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Uniquement en phase chantier. S'agissant de la suppression d'une branche du carrefour avec amélioration des échanges par la création d'un giratoire, les nuisances sonores devraient être diminuées.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement en phase chantier (enrobés).
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les écoulements d'eaux pluviales seront légèrement modifiés, et les rejets se feront comme actuellement dans les fossés.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet sera soumis à déclaration au titre de la police de l'eau et des milieux aquatiques. En effet, l'aménagement nécessite, sur la chaussée existante, un remblai de l'ordre de 800 m² dans le lit majeur de la Loire derrière les digues de levée.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet d'aménagement du carrefour entre la RN 151, les RD 7 et 45e et le Chemin communal du Pont de Batte sur la commune de la Chapelle Montlinard consiste à supprimer les accès de la voie communale avec la route nationale, en la raccordant sur la route départementale 7 où un tourne à gauche sera aménagé. Ainsi le carrefour en croix actuellement à 5 branches n'en comprendra plus que 4 au final où un giratoire sera aménagé. Les circulations seront sécurisées.

Le projet sera soumis à déclaration au titre de la police de l'eau et des milieux aquatiques. En effet, pour le raccordement de la VC sur la RD7 et pour le giratoire, l'aménagement nécessite un remblai de l'ordre de 800 m² (sur une chaussée existante) dans le lit majeur de la Loire derrière les digues de levée.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

